

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 2015

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon - Romain Serpenet

Absents excusés : Hervé Besson - Simon Rosant

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H30 à 23H00

1. Bâtiments

- Vente de la maison *Bonal* : deux propositions écrites ont été ouvertes. Les offres se rapprochent de l'estimation faite de ce bien. A l'unanimité, le conseil décide la vente de ce bien à 75 000€, en paiement immédiat.
- Terrain communal : deux contacts ont eu lieu. L'un n'a pas abouti, l'autre pourrait se conclure par la vente d'une partie de ce bien pour 15 000€. Des dispositions doivent être prises avant de conclure cette vente : apport eau potable (devis demandée à la SAUR), document d'arpentage, bornage, accès au terrain... Un compromis pourrait être signé d'ici la fin du mois.
- Pour permettre la vente de la maison *Bonal* et du terrain ainsi que la signature de tous documents concernant ces affaires, le conseil municipal confie à Madame le Maire la négociation du prix et des conditions de chaque vente avec l'acquéreur, l'autorisation de solliciter l'étude SCP Gaillard-Caserio, notaires à Tournon pour régulariser par acte authentique chaque vente.
- Un logement communal est libre. Avant de le proposer à la location de menus travaux doivent être entrepris (peinture, pose de lino...). Après délibération, le conseil municipal décide de la proposer à la location pour un loyer mensuel de 300€.

- Gîte d'étape : un véhicule des Cars du Vivarais a accroché le chéneau du gîte. L'entreprise des Cars du Vivarais a pris ses dispositions pour la réparation de ces dégâts.

2. Voirie Communale, Cimetière

- Enrochement sur la route du Gibet va commencer. La Communauté de Communes a retenu l'entreprise Faurie pour tous les travaux survenus lors des intempéries sur le territoire.
- Des travaux sont à prévoir sur le chemin du Moulin et du Grangeon.

3. Points divers

- Des livres provenant de l'ancienne bibliothèque sont entreposés aux archives. Le conseil municipal décide de les donner à la Bibliothèque pour tous de Saint Félicien afin de récupérer de la place pour le stockage des archives.
- À compter du 1^{er} avril 2015, le SDE07 ne pourra plus assurer le changement des ampoules sur les candélabres devenus obsolètes. Un rendez-vous est pris pour lister les luminaires à changer ou rénover.
- Suite à de fortes rafales de vent, un container poubelle situé place des cerises a endommagé un véhicule. L'assurance de la commune est en charge de cette affaire.

4. Information, animation

- Le dernier bulletin municipal a été distribué la semaine dernière ; une version en couleur est disponible sur le site de la mairie.
- Le 27 février, une réunion des bénévoles de l'Ardéchoise aura lieu à 19h00 à Vaudevant.
- Sentier de randonnée : un arbre gêne le passage sur le rando-tube. Affaire en cours.
- Projet Entretiens du Terroir : cette année, cette manifestation aura lieu sur notre commune les 12 et 13 septembre 2015.

5. Communauté de communes

- Afin de réduire les coûts de collecte des ordures ménagères, un point de ramassage sera probablement supprimé sur la commune.
- La communauté de communes recherche un nouveau directeur pour le centre aéré.
- Un projet de télécentre est envisagé dans les locaux de la communauté de communes.
- Un questionnaire sur les besoins de gardes d'enfants sera diffusé prochainement.
- Mutualisation : compte rendu des travaux en cours. Délai de validation du schéma repoussé à décembre 2015.
- L'adhésion à ADN est très fortement envisagée.

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales (ex cantonales).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 7 avril 2015.